

Réf: Dossier N° 061150

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « BATI-MAT GROUP »

Siège social Abidjan, Anyama, CEG 2ème extension, Lot 3401,  
Ilot 361

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATI-MAT GROUP »

Objet :

- Fabrication de produits de peinture et d'étanchéité  
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, CEG 2ème extension, Lot 3401, Ilot 361

Dirigeant(s) : M FOFANA IBRAHIMA ERIC (COGÉRANT), M CHTAY BANNOUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05726 du 09/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39162/GTCA/RC/2021 du 09/12/2021

